

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX VALAISANS

PARAISANT A MARTIGNY LES LUNDI MERCREDI ET VENDREDI

ABONNEMENTS

SUISSE : Un an fr. 9.— (avec Bulletin officiel fr. 13.50)

ETRANGER : 18 fr. par an (avec Bulletin 22 fr.)

(Expédition des 5 numéros de la semaine le vendredi soir)

RÉDACTION et ADMINISTRATION à MARTIGNY

Compte de chèques postaux II c 58

Joindre 20 ct. en timbres-poste à toute demande de changement d'adresse

ANNONCES (Corps 7)

Canton : 20 ct. ; Suisse : 25 ct. ; Etranger : 30 ct. la ligne

RÉCLAMES : 50 ct. la ligne ou son espace

S'adresser à Publicitas, Société anonyme suisse de Publicité ou à l'Administration du Confédéré

Chauvinisme périmé

Le Conseil fédéral propose le rejet de l'initiative populaire relative aux étrangers. Nous estimons que, ce faisant, il s'inspire du véritable intérêt du pays, et peut-être n'est-il pas inutile de dire pourquoi.

Qu'est cette initiative? Dans quelles conjonctures a-t-elle été lancée? Que faut-il raisonnablement en penser? Telles sont les questions que nous allons nous efforcer d'éclaircir brièvement.

L'initiative a un double objet : elle tend à la révision de la loi sur les naturalisations, et elle prétend introduire une notion renforcée en matière de sécurité de l'Etat.

En ce qui est des naturalisations, elle fixe la durée minimum du domicile ininterrompu des candidats à douze années, et elle inscrit cette disposition dans la constitution, alors que, jusqu'ici, c'est la loi qui a réglé la procédure. Elle refuse le droit d'éligibilité aux étrangers naturalisés qui n'ont pas vécu douze années au moins en Suisse, de l'âge de cinq ans à leur majorité. Elle décide enfin la naturalisation, par incorporation légale, des enfants étrangers nés et élevés en Suisse.

Quant à la sécurité de l'Etat, l'initiative crée l'obligation, pour le Conseil fédéral, d'expulser les étrangers qui compromettent la sûreté intérieure ou extérieure de la Confédération, ou la prospérité du peuple suisse.

Cette initiative fut lancée à la suite d'incidents scandaleux qui, à la triste faveur de la guerre, remontèrent que la Suisse était soumise plus qu'on n'eût cru à des influences étrangères funestes, jusque dans le Parlement même.

L'attitude qu'avait prise bonne partie de la Suisse alémanique, les manifestations de germanophilie aiguë de certains journaux et de députés aux Chambres, l'imprudencier coupable de l'ancien conseiller fédéral Hoffmann, le fait que la plupart des hommes publics ainsi compromis étaient ou des fils de naturalisés ou des naturalisés eux-mêmes, d'origine allemande, et à qui la loi Delbrem permettait de conserver leur première nationalité, — donc d'être de véritables agents de l'étranger en Suisse et d'y agir, grâce à leur naturalisation, avec tous les droits des Suisses-nés, — conduisirent à la rédaction de l'initiative qui nous occupe.

D'autre part, l'impunité singulière dont bénéficièrent des propagandistes étrangers, alors que leur activité était en violation flagrante avec notre déclaration de loyale neutralité, et, plus tard, la même tolérance qui, trop longtemps, permit à l'agitation bolché-

viste de se donner libre cours dans notre pays, inspirèrent la deuxième partie de l'initiative relative à l'expulsion forcée des éléments de désordre et de désagrégation.

Ainsi les circonstances ont largement expliqué le mouvement populaire. Est-ce à dire qu'il soit sage de le sanctionner aujourd'hui par l'adoption des dispositions constitutionnelles nouvelles auxquelles il a conduit? Le Conseil fédéral ne le pense pas, et nous ne le croyons pas davantage.

Tout d'abord et essentiellement, n'oublions pas ce principe qui doit demeurer intangible : dans une démocratie, il ne doit pas y avoir de lois de circonstance.

L'état de guerre a pu nous révéler que la Suisse était moins aux Suisses qu'il n'y paraissait, et, sans aucun doute, cela est fâcheux ; mais si les influences étrangères jouent chez nous un rôle que nous voudrions plus modeste, c'est notre situation au centre de l'Europe occidentale qui le veut. Nous ne pouvons nous isoler, nous ne pouvons fermer notre territoire aux éléments étrangers. La question qui se pose est donc celle de savoir s'il est préférable de conserver chez nous cette population étrangère comme telle, ou s'il est plus sage de chercher à nous l'assimiler par la naturalisation. La réponse ne nous paraît pas devoir être douteuse.

La plupart de ces étrangers ont des enfants ; ces enfants, élevés en Suisse, auront la mentalité helvétique, supposé que leurs pères naturalisés soient incapables de l'acquiescer suffisamment ; c'est surtout à cette descendance, vraiment suisse, qu'il faut penser. Les auteurs de l'initiative estiment sans doute répondre à cette objection en décidant que la qualité de Suisse sera légalement conférée aux enfants d'étrangers nés et élevés sur notre territoire. Mais ils ne s'aperçoivent pas que ces enfants auront, dans leur famille, reçu une tout autre éducation que suisse et appris, de singulière façon, à aimer notre pays, si, par des dispositions draconiennes, leurs parents n'ont pu acquiescer la naturalisation qu'ils auraient désirée. Au reste s'il y a des étrangers naturalisés qui conservent intacte leur mentalité première, il en est d'autres, en plus grand nombre, qui se donnent loyalement à leur nouvelle patrie.

Le délai de domicile de douze ans, impartie par l'initiative aux candidats à la naturalisation, est trop long ; le Conseil fédéral fait observer que la plupart des pays étrangers exigent cinq ans, et que ceux qui exigent dix ans mettent de nombreux candidats au bénéfice de libérales exceptions.

Quant à l'éligibilité, le Conseil fédéral remarque que 60 % des étrangers qui acquiescent la nationalité suisse seraient, en vertu de l'initiative, exclus de tous les Conseils du pays. Ce chiffre doit suffire à éclairer notre

religion. Qui ne voit combien il serait dangereux d'éloigner ainsi des responsabilités un si grand nombre de Suisses naturalisés qui, fatalement aigris par leur condition de citoyens de second ordre, deviendraient, pour la plupart de mauvais citoyens — tout simplement?

Reste l'incorporation des enfants d'étrangers. Là-dessus, le Conseil fédéral a déjà élaboré un texte qui lui paraît plus heureusement précisé que celui de l'initiative, et c'est aussi notre sentiment.

La seconde partie de l'initiative relative à l'expulsion obligatoire des étrangers qui compromettent la sûreté de la Confédération ne nous paraît pas plus acceptable. Qui décide actuellement des expulsions de cette nature? Le Conseil fédéral. Et sur quoi base-t-il sa décision? Sur l'enquête qu'il fait ouvrir. Si l'initiative était adoptée, à qui la conduite de l'enquête serait-elle remise? Evidemment au Conseil fédéral, comme c'est le cas actuellement. Alors, de deux choses l'une : ou il conclurait que l'étranger met en péril la sécurité de la Confédération, ou il estimerait que cette sécurité n'est pas menacée. Dans le premier cas, il devrait expulser ; dans le second, il n'expulserait pas, bien entendu. Qu'y aurait-il donc de changé avec ce qui se passe présentement, où le Conseil fédéral expulse, ou n'expulse pas, selon la même règle?

Pratiquement, avec ou sans le nouveau texte, la Confédération ne serait ni moins bien ni mieux défendue. On marquerait de la sorte simplement une certaine défiance au Conseil fédéral. Cette voie détournée est inadmissible : si l'on n'a pas confiance en nos plus hauts magistrats, c'est aux Chambres qu'il appartient d'en élire d'autres, mais on ne saurait concevoir que, les ayant librement choisis, on leur mit ensuite les lièges.

En résumé, l'initiative, lancée dans des circonstances exceptionnelles, ne doit pas être retenue dans les conjonctures redevenues normales de l'heure présente ; autrement, elle n'est plus qu'un accès de chauvinisme, et le chauvinisme, toujours maladroit, est d'ailleurs incompatible avec notre état fédératif et notre position géographique.

Tony ROCHE.

ECHOS

L'esprit d'Alexandre Dumas.

Dumas était un enfant avec tous les caprices et toutes les étourderies du premier âge ; souvent, quand son amour-propre était en jeu, un enfant terrible, qui mordait la main qui essayait de l'égratigner. Un soir, au Théâtre-Français, il vit un spectateur endormi dans sa stalle pendant la représentation d'une pièce de Soumet :

— Tiens, dit Dumas à son confrère, voilà l'effet que produisent tes pièces.

mirablement. Elles ont les qualités qui le caractérisent : la jeunesse, l'audace, la vitalité.

— Comme c'est vrai ! dit Charley Beauchamp.

— De plus, elles sont bien jolies, continua Jacques. A ma grande surprise, j'ai retrouvé aux Etats-Unis le type féminin du XVIII^e siècle, qui a disparu en Europe. J'ai vu nombre de visages ressemblant à ceux qu'ont peints Latour et Greuze. En toute sincérité, je n'ai rencontré nulle part autant de beauté, ou serré des mains aussi petites et aussi fermes.

— Sûrement, — fit Dora avec son expression aiguë — après toutes ces choses flatteuses nous pouvons nous attendre à un « mais » correctif... et c'est ce « mais » qui m'intéresse.

— Eh bien, mademoiselle, j'ajouterais : mais... pour que les Américaines aient le charme et le fini, l'harmonie suprême, enfin, il leur faut un siècle de plus.

— Je préfère l'avoir de moins ! répliqua mademoiselle Carroll.

— Vous avez raison, la jeunesse est un beau défaut.

— Si vous n'avez que celui-là à nous reprocher, dit madame Ronald, nous ne nous plaindrons pas. Et vous, Annie, quelle impression l'Amérique vous a-t-elle faite après trois ans d'absence ?

— N'allez pas croire à une affectation de ma part, mais je vous avoue que beaucoup de choses m'ont choquée. J'ai été frappée de la nervosité universelle. Le niveau moral m'a semblé considérable-

ment baissé. De mon temps, il y avait des jeunes filles — « fast », — « vites », j'en ai trouvé de — « rapid », — « rapides », et je me suis aperçue qu'on parlait de divorces autant que de mariages. Le bruit et l'activité excessifs dont je suis déshabituée m'ont causé une fatigue réelle. Les maisons de nos milliardaires m'ont fait apprécier certains intérieurs français. Je suis rentrée dans notre vieux Blonay avec un plaisir inimaginable. Je n'aurais jamais cru cela possible.

Puis, avec un joli air de sagesse : — Je crois, après tout, que la vie n'est qu'une suite de leçons... et j'en ai déjà, pour ma part, appris ou regues quelques-unes. Ah ! Monsieur de Limeray !

A ce nom, Hélène, qui avait le dos à la porte, se retourna vivement. C'était bien le « Prince » ; elle échangea un regard de détresse avec son frère et Dora.

— Je craignais de ne pas vous voir — dit Annie au nouveau venu. — C'eût été dommage, car, aujourd'hui, le poker sera sérieux : l'Amérique est en force.

Et là-dessus, la jeune femme présenta le comte de Limeray à ses compatriotes. En retrouvant là, dans ce salon ami, les étrangers qui, la veille encore, avaient retenu son attention, le « Prince » eut un air de surprise et de plaisir.

— Je ne me doutais pas de la bonne fortune qui m'attendait ce soir, — dit-il en s'inclinant profondément devant Hélène, — mais je l'avais un peu

Le lendemain, on jouait une comédie de Dumas : l'auteur se tenait à l'entrée de l'orchestre. Tout à coup, Soumet lui frappe sur l'épaule, lui montre un monsieur qui dormait à l'orchestre, et lui dit d'un ton aigre-doux :

— Vous voyez, mon cher Dumas, que l'on peut s'endormir également en écoutant votre prose.

— Ça, c'est le monsieur d'hier qui ne s'est pas encore réveillé ! riposta Dumas.

Fête nationale du 1er août A MARTIGNY

Ainsi que cela s'est fait ces dernières années, un comité vient de se constituer, pour commémorer le 1er août.

Par les temps de crise actuels, cette fête doit être simple, mais digne !

Attachons-nous surtout à faire revivre nos coutumes nationales et nos traditions locales. Faisons du cortège banal, une manifestation historique allégorique et de bon goût.

Associés, dans un même sentiment patriotique, nos autorités politiques et ecclésiastiques ; nos vétérans et la jeunesse de nos écoles ! Que ce soit vraiment une fête populaire !

Nous adressons un pressant appel à tous les citoyens et citoyennes, pour les engager à mettre à la disposition du Comité, toutes les ressources dont ils disposeraient.

Nous prions toutes les sociétés locales qui veulent participer au cortège et aux productions, de s'inscrire auprès du soussigné.

Nous demandons instamment à leurs comités de s'enquérir auprès de leurs membres, sur les vieux costumes qu'ils pourraient prêter au Comité d'organisation, pour la création de groupes allégoriques.

Célébrons cet anniversaire national dans un sentiment de recueillement ! Puisse-y force et courage, car l'avenir s'annonce sombre ! Une guerre économique intense sévit autour de nous ! Les appétits des uns sont déchainés, tandis que d'autres manquent de pain. Profitons de cette solennité pour développer nos sentiments de solidarité ! Que personne ne s'abstienne, car la collecte, la vente des papillons servira, après déduction des frais, à alimenter des œuvres de bienfaisance locales, dont le fonds des soupes scolaires en particulier.

Allons ! la main à la poche ! Faisons notre apprentissage de cette charité discrète, dans laquelle la main gauche, ignore ce que donne la droite. C'est à ce seul prix que nous éviterons de grands troubles sociaux. Jamais plus belle occasion ne s'est présentée, de mettre en application notre belle devise nationale !

Au nom du Comité d'organisation de la Fête du 1er août :

Le président : Chs PIPY.

Feuilleton du « Confédéré » 20

Reproduction autorisée aux journaux ayant un traité avec MM. Calmann-Lévy, éditeurs à Paris

Eve victorieuse

par

PIERRE DE COULEVAIN

(Ouvrage couronné par l'Académie française)

— Vous avez raison, avoua M. Beauchamp ; mais voilà ! il est peut-être impossible de trouver chez des gens arrivés, indépendants, le moteur nécessaire pour donner l'impulsion aux affaires d'un grand pays.

— Eh bien, c'est triste ! fit Hélène. L'honnêteté devrait être une force motrice plus puissante que celle de l'ambition personnelle.

— Ah ! madame Ronald, vous demandez trop à la nature humaine, plus que ne fait la Providence ! dit Jacques. C'est incroyable comme vous avez toutes l'instinct de la combativité.

— A propos, monsieur d'Anguilhon, que pensez-vous des Américaines en masse ? Vous n'avez promis de me le dire.

— Elles m'ont semblé faites pour leur pays ad-

espérée. J'ai remarqué déjà que l'on finit par connaître, un jour ou l'autre, les gens que l'on rencontre souvent.

— Vous avez rencontré souvent madame Ronald ? fit madame d'Anguilhon tout étonnée.

— Oui, plusieurs fois. Le hasard... est-ce le hasard ?... nous a menés dans les mêmes restaurants... Pas plus tard qu'hier, au Café de Paris nous avons dîné à des tables voisines.

L'embarras d'Hélène augmenta, au point de devenir visible.

— Vous comprenez l'anglais ? demanda tout à coup et assez crânement mademoiselle Carroll.

— Parfaitement ! Et je ne m'en suis jamais autant félicité qu'hier soir, — dit le comte avec un sourire un peu moqueur.

Guy de Nozay, un de ces terribles myopes à qui rien n'échappe, le remarqua et devina que la jeune fille s'était rendue coupable de quelque indiscretion.

— J'espère pour vous, mon cher, que vous n'avez entendu que des choses agréables, — dit-il malicieusement. — C'est assez rare, lorsqu'on surprend une conversation qui n'est pas pour votre oreille.

— J'en ai entendu d'agréables... de sévères... de bien instructives, surtout. J'ai appris que l'on peut deviner le caractère d'un individu, le menu même de son dîner par la seule vue de son dos, et que les moustaches des Français sont d'une autre époque qu'eux-mêmes, ce qui les rend drôles comme des anachronismes vivants.

(A suivre).

Les Gymnastes valaisans au premier Concours romand

(Lausanne, 17 juillet 1921)
(Article retardé)

A peine remis de leur fête de Sierre, nos gymnastes valaisans devaient poursuivre leur entraînement pour participer au premier concours romand. Il est regrettable que ce concours ait eu lieu, cette fois, la même année que la fête valaisanne, de ce fait plusieurs sections n'ont, malheureusement, pas pu y prendre part, la fête de Sierre ayant déjà soumis leurs finances à une épreuve suffisante.

Malgré tout, quatre sections valaisannes et de nombreux individuels sont allés se mesurer dans la grande joute romande; leurs efforts ont été couronnés de succès.

La fête

Admirablement organisée, la fête romande est menée avec un entrain digne des deux grands chefs qui en concurent le projet, MM. Hartmann et Thorin dont l'éloge n'est plus à faire, leur dévouement à la cause et la valeur de leurs ouvrages destinés à sa vulgarisation étant connus de tous.

S'inspirant des besoins d'économie de l'heure présente, les organisateurs avaient réparti les travaux de façon à ce que toutes les sections puissent faire leur concours dans la seule journée du dimanche.

Les gymnastes valaisans arrivent à Lausanne dimanche matin au train de 8 h. 40; ils sont reçus à la gare par une délégation des Valaisans de Lausanne conduits par leur très sympathique président M. Couchepin, administrateur postal et membre du conseil communal. Un petit cortège se forme pour se rendre sur la place de fête; le drapeau de la colonie valaisanne vient se ranger aux côtés de notre jeune bannière cantonale. Derrière elle nous sommes heureux de posséder M. le conseiller d'Etat Burgener, chef du département de l'Instruction publique, M. A. Fama, président de l'Association cantonale (tous deux membres du comité d'honneur), M. Couchepin, président de la colonie valaisanne, M. Paul de Rivaz, délégué de la municipalité de Sion, etc. M. Emile Boll, notre infatigable secrétaire cantonal, est naturellement de la partie, car c'est lui qui, sans faire de bruit, veille à ce que tout soit parfait. Sur la place de fête nous trouvons nos représentants au sein du jury: MM. Bertrand, Kohler, Graff, Bohler et Fauth.

Concours de sections

Les membres du jury sont en nombre suffisant pour que 9 sections travaillent à la fois, et l'on voudrait se multiplier pour les voir toutes. Les travaux sont commencés; on observe avec anxiété les sections concurrentes, on suppose leurs chances de succès, on se compare; les moniteurs sont dans leurs petits souliers mais, encore une fois, ils conduisent les gymnastes valaisans avec maîtrise, et les succès qu'ils remportent leur donnent droit à toute notre reconnaissance.

Les deux premières divisions ne sont pas accessibles à nos sections. En troisième division nous trouvons Saxon, petite section de village qui n'a pas craint de se mesurer avec ses sœurs des villes romandes et où son énergique moniteur Volluz lui fait faire bonne figure en prenant le 8me rang avec 325,75 points.

En quatrième division, où luttent 65 sections, Antonioli, le sourire aux lèvres, fait décerner à Sion la 7me couronne avec 312,25 points. Grand, qui le suit à un point, classe Sierre 11me avec 311,20 points; von Bruel, obligé de travailler avec 12 gymnastes seulement et perdant de ce fait des points, obtient tout de même pour Monthey la 16me couronne avec 309,30 points.

Concours individuels

Ici la lutte est dure, très dure même, la concurrence énorme et malgré qu'ils se cramponnent avec la dernière énergie on voit mordre la poussière à des couronnés de la fête de Sierre et... même de celle de Carouge.

A l'artistique, Antonioli, moins en forme qu'à la fête de Sierre, décroche la 28me couronne (il avait obtenu la 4me à la fête de Carouge).

Aux jeux nationaux, von Bruel, qui répond bien aux espérances fondées sur lui, obtient la 22me couronne avec 137,25 points, suivi de Dupont de Saxon qui obtient la 32me avec 135,05 points.

A l'athlétisme, Fuchs de Champéry décroche la 16me couronne devant une belle phalange de gymnastes spécialisés dans la branche. Quatre gymnastes de Martigny: Decoppet, Morand, Charles et Francini « frisent » la couronne d'assez près; ce sera pour une autre fois, car nous avons le plaisir d'apprendre d'eux que le relâchement de la section de Martigny n'était que passager et qu'elle est maintenant résolue à reprendre sa place dans les prochains concours.

Mais le temps passe et le petit retard provoqué par l'orage s'étant répercuté jusqu'à la fin du concours, les sections valaisannes se voient obligées de quitter Lausanne sans prendre part aux exercices généraux, vérita-

ble féerie exécutée par 3000 gymnastes sous les yeux de plus de 12.000 spectateurs. Le retour s'effectue le mieux du monde, la plus franche gaieté ne cesse de régner. Les gymnastes sont heureux du résultat mais sans forfanterie et des personnes rentrant par le même train nous font le plaisir de constater la sobriété de toute notre jeunesse.

Encore une bonne journée de passée pour le développement de nos jeunes Valaisans, qui peuvent maintenant compter sur la sollicitude des pouvoirs publics, le chef de notre gouvernement, M. le conseiller d'Etat Burgener, ayant été le seul délégué officiel romand qui ait osé affirmer hautement que la gymnastique mérite l'appui moral et financier de nos autorités.

O. Maret.

Nouvelles de l'Etranger

La guerre gréco-turque

De source grecque:

Après la prise d'Eski-Cheir, une bataille rangée contre toutes les forces ennemies fut livrée du nord-ouest au sud-ouest d'Eski-Cheir. L'ennemi fut culbuté sur toute la ligne. Il se retire en débandade en laissant sur le champ de bataille un énorme butin et même des blessés. Nous avons pris un très grand nombre de prisonniers. Notre armée triomphante poursuit l'ennemi sans relâche.

Mais la victoire sourit de nouveau aux Turcs!

Les dernières nouvelles leur sont plus favorables.

La bataille acharnée d'Ankin-Kach s'est terminée à l'avantage des Turcs; les Grecs ont laissé entre leurs mains huit canons, de nombreuses munitions et mitrailleuses, ainsi que des prisonniers non encore dénombrés.

Les Turcs ont commencé à avancer sur le front de Mouders et ont occupé le village de Boudouriou et la position stratégique de Altin-Tepe.

Il est bien difficile d'établir des pronostics sur l'issue du sanglant conflit.

L'échauffourée de Sarzana

Le nombre des morts dans les sanglants événements de Sarzana est de dix, dont huit fascistes. Quatre tombèrent au cours d'un conflit avec les forces publiques, quatre autres au cours d'un conflit entre fascistes et communistes. Les blessés sont au nombre de dix-neuf. La force publique a rétabli le calme. Les autorités continuent leur enquête.

Dans le Maroc espagnol

Des troubles provoqués par une rébellion des indigènes Kabyles viennent d'éclater dès vendredi dans la région de Melilla (Maroc espagnol).

Les rebelles ont attaqué les campements d'Arroua et d'Igueriber, ainsi qu'une colonne de protection d'un convoi. Le feu a duré toute la journée.

Les troupes shérifiennes et la légion étrangère, soutenues par des mitrailleurs, ont effectué une avance sur Dar-Areab et Koudia-Senoute. Elles ont installé un blockhaus contre les Kabyles de Ben Hassan et d'Aymas. L'opération a été conduite avec succès. Un colonel est parmi les blessés.

Le général Berenguer, qui vient d'arriver à Melilla, a déclaré que les positions de Sidi Dris Ajan sont vigoureusement attaquées par des groupes importants. Le détachement du général Sylvestre poursuit son mouvement de repli.

Le général Berenguer croit avoir les effectifs nécessaires pour défendre la zone de Melilla.

Les Kabyles doivent avoir obtenu récemment le concours de tribus voisines, ce qui leur aurait permis de grouper un total de 10.000 hommes, parfaitement équipés et dotés même de canons. Les rebelles seraient dirigés par des chefs habiles, assurément versés dans l'art de la stratégie à en juger par les mouvements qu'ils font exécuter à leurs troupes. L'affaire de vendredi, très violente, a été menée par des groupes fort nombreux d'infanterie et de cavalerie. Les troupes espagnoles ont réussi à repousser toutes les attaques.

L'Espagne envoie au Maroc plusieurs transatlantiques chargés de troupes.

En Haute-Silésie

Les troubles sont depuis quelque temps endémiques dans la Haute-Silésie. Il est question de l'envoi de troupes françaises pour rétablir l'ordre.

La localité de Byrnov, située dans le district de Cattowitz, est tombée aux mains des insurgés.

Dans la nuit de vendredi à samedi, à minuit, après une vive fusillade, des bandes polonaises se sont introduites dans la localité. Elles ont tiré et lancé des grenades dans les maisons. Elles s'emparèrent de deux membres appartenant aux organisations restées fidèles à la patrie et leur firent subir les plus cruels traitements. Vers le matin, elles leur donnèrent la liberté.

A Gleiwitz, à Koenigshutte et à Hindenburg, des incidents semblables sont signalés.

Le choléra en Russie

L'épidémie de choléra sévit tout particulièrement dans la région de la Volga et du Don où la mortalité est énorme. Mais aucune des autres régions de la Russie d'Europe ne semble en être indemne.

L'épidémie a provoqué des troubles graves à Astrakan, où la foule a malmené les commissaires bolchévistes et mis à mal plus d'un médecin.

Suicide d'un ministre

M. Frauendorfer, ancien ministre bavarois des voies de communications, actuellement secrétaire d'Etat en chef de la division pour la Bavière du ministère des voies de communication du Reich, s'est suicidé samedi matin. On a retrouvé son corps sur un banc des promenades de l'Isar et gisant près de lui, le pistolet dont il s'était servi pour se donner la mort. On suppose qu'une instruction judiciaire ouverte contre lui récemment n'est pas étrangère à cet acte de désespoir. Numismate expert, M. Frauendorfer avait été en effet poursuivi pour avoir indûment reproduit et mis dans le commerce une vieille pièce de monnaie, très précieuse.

Les Journées franco-suisse

de St-Maur — Paris — Arras — Dunkerque

On nous écrit de Paris:

Depuis un mois surtout, les quotidiens de la Suisse romande aussi bien que de la Suisse alémanique, reviennent sans cesse et non sans raison sur la crise angoissante par où le tourisme et l'hôtellerie suisses passent. Leurs correspondants parisiens conviennent que la différence entre le franc suisse et le franc français est loin d'être la cause principale du marasme où en sont les affaires.

L'un d'eux, correspondant de la « Tribune de Lausanne », a parfaitement rendu la pensée de tous dans sa chronique du 8 juillet courant: L'été en Suisse. « Il serait logique, écrit-il, que les Suisses, pour repeupler leurs hôtels, aillent dire au delà des frontières, tout ce que l'étranger ignore. Il faudrait se servir de tous les moyens qu'offre la publicité moderne. Cette publicité coûte cher, mais elle est nécessaire. Il ne suffit pas, pour attirer des étrangers, de rendre le pays attrayant, de consacrer cent mille francs à l'organisation d'une fête des fleurs ou d'une illumination. Ces gestes ne s'aperçoivent pas au delà des frontières et c'est au delà des frontières qu'il faut aller rappeler aux gens que nous existons. »

Qui dira que les fêtes franco-suisse de St-Maur avec la participation de reine et demoiselles d'honneur en costume cantonal, avec des délégations de tous les cantons, avec le défilé d'un cortège historique où l'on remarquera surtout le magnifique char des reines suisses aux armes et couleurs des cantons, qui dira que ces fêtes d'un pittoresque et d'une ingéniosité sans précédent ne constituent pas une initiative courageuse, digne d'intérêt, un « geste » qui atteindra « tout le public devant être renseigné », un « geste » qui fera plus pour la Suisse que tous les procédés de réclame employés jusqu'ici. Ce « geste » touche d'autant plus nos amis de Suisse qu'ils savent que ce sont leurs amis de France, des internés pour la plupart, qui l'ont conçu et réalisé.

On ne s'étonnera pas, dans ces conditions, que les inscriptions parviennent nombreuses de tous les cantons. Celles-ci sont reçues au secrétariat Nord-Suisse, 16, Place St-François, Lausanne, et que les participants sont dispensés des formalités ordinaires du passeport.

N. S.

La journée du 7 août à St-Maur, après un émouvant pèlerinage à travers les secteurs de la Somme et de l'Artois, la visite pieuse des ruines d'Arras, une excursion reposante à Dunkerque, la journée du 7 août sera vraiment une journée de fraternisation féconde en résultats décisifs. En effet, non seulement St-Maur s'est prodigué et surpassé pour recevoir les délégués suisses, mais encore les sociétés suisses de Paris ont tenu à prêter leur concours. Citons: l'Harmonie suisse, la Chorale suisse et la Société suisse de gymnastique. Aussi, l'intérêt d'un tel voyage ne se démontre pas. Et, pour permettre au plus grand nombre de l'accomplir, la commission des fêtes de St-Maur a établi des prix de revient qui font la joie des plus modestes économistes.

Les dernières inscriptions sont reçues au secrétariat Nord-Suisse, 16, Place St-François, Lausanne.

PENSÉES

Apprenez à l'enfant à lire, à bien lire, de telle sorte que ce soit pour lui non un effort, mais un plaisir, une jouissance. Faites qu'il comprenne ce qu'il lit et vous aurez mis entre ses mains l'instrument de son émancipation et de sa culture.

Jean Jaurès.

Certains hommes choisissent la dot et sont tout étonnés de ne pas trouver la femme à leur goût.

Amicat.

VALAIS

BOUVERET. — Un sauvetage. — Le neveu du caporal de gendarmerie Vaudan, âgé de 3 ans, jouant avec sa cousine, est tombé dans le canal de la Bouverette, qui se jette au lac en passant sous la voie du chemin de fer. Aux cris poussés par des femmes, un mécanicien des chemins de fer fédéraux, nommé Brathon, s'est lancé à l'eau et a repêché l'enfant avant qu'il ait passé sous le tunnel qui mène au lac. L'enfant est sain et sauf.

VIÈGE. — Explosion. — Mercredi, 20 juillet, pendant le transvasement d'un fût de benzine, une explosion s'est produite dans la cave de la maison Dellabianca, ferblantier à Viège. Le plafond de la cave a été détruit, ainsi que le magasin du rez-de-chaussée, au-dessus de la cave, les objets et les marchandises; la vitrine et les portes du magasin ont volé en éclats. Mme Dellabianca, très gravement brûlée, a été transportée en automobile à l'Hôpital de Brigue; son fils a été brûlé également, mais moins grièvement. La violence de l'explosion a complètement détruit la vitrine du café National, situé vis-à-vis, à plus de vingt mètres de distance. Les dégâts sont évalués à une trentaine de mille francs.

BAGNES. — Les boys-scouts dans les mayens de Verbier. — (Corr.) — Une trentaine de boys-scouts veveysans, accompagnés de leurs professeurs, sont venus camper à la Pretaire, à 1600 mètres, au beau milieu du magnifique plateau des mayens de Verbier, à Bagnes. C'est charmant et pittoresque de voir les tentes, le foyer en plein air, les jeux et les gambades de tous ces jeunes gens, vêtus la plupart d'un simple caleçon de bain, la peau brunie par le soleil. Des courses, quelques heures de leçons diverses par jour, et je vous assure que le temps passe comme un rêve. Puissent-ils, professeurs et élèves, trouver ici, dans ce site merveilleux, et en face d'un si beau panorama, le plaisir et la santé, et nous revenir encore une autre fois.

B.

Berne-Lötschberg. — Treize actionnaires, représentant 83.106 actions, assistaient à l'assemblée des actionnaires de la Compagnie des chemins de fer des Alpes bernoises (Berne-Lötschberg), réunie samedi sous la présidence de M. Hirter, ancien conseiller national.

Après un bref rapport présenté par M. le directeur Kunz, le rapport, les comptes et le bilan pour l'exercice 1920 ont été approuvés à l'unanimité.

M. Aellig, directeur, a été appelé à faire partie du Conseil d'administration, où il succédera à feu M. Mauderli, directeur de la Banque cantonale.

Le comité de contrôle a été confirmé dans ses fonctions.

Ingénieur-électricien. — M. Auxilius Schnyder, de Gampel, a passé ses examens d'ingénieur-électricien à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich.

Postes. — M. Joseph Fournier, aide de la Sage, est nommé buraliste à Evolène.

MARTIGNY

Souscription en faveur de la veuve et des orphelins de la victime de l'accident du glacier de Proz

Listes précédentes	fr. 214.—
Anonyme	10.—
J. B., Martigny	10.—
Total	fr. 234.—

Varlété

NON OCCIDES

Si vous tenez à vos récoltes, ne tuez pas la bête à bon Dieu (coccinelle), qui se nourrit de pucerons, le petit grillé ou carabe doré, qui fait la guerre aux chenilles, aux limaçons, aux hannetons, les araignées (excepté dans nos appartements), qui détruisent les mouches, le crapaud, qui mange les limaces et les fourmis, l'engoulevent ou crapaud volant, qui extermine des milliers de cousins, la chauve-souris, qui fait aux papillons de nuit et aux hannetons la guerre que l'hirondelle fait aux mouches, l'orvet, sorte de petit serpent non vénimeux, qui croque les sauterelles, la musaraigne, qui vit de vers de terre, comme la souris du blé, le coucou, dont la nourriture préférée est la chenille, le grimpereau et la fauvette, ennemis des guêpes, les moineaux, qui exterminent tant d'insectes nuisibles aux grains, les étourneaux qui passent leur vie à manger des larves, les mésanges, dont chaque couple prend en moyenne 120.000 vers ou insectes pour élever ses petits, le hrisson, qui détruit les vipères, la chouette, qui fait la besogne de plusieurs chats en mangeant par tête et par an plus de 6000 souris.

Quoique une jeune fille soit sage, bien faite, belle, On débute d'abord par demander: Qu'a-t-elle? Destouches.

Chronique séduoise

Le prix du lait à Sion... On nous prie de reproduire la lettre suivante, adressée à la « Gazette du Valais »...

Monsieur le Rédacteur,

La vive campagne que votre journal mène ces temps contre le prix du lait et contre les paysans nous oblige de vous exposer la situation en ce qui concerne le ravitaillement en lait de la ville de Sion, lequel s'effectue par les soins de la Société de laiterie.

Avant la guerre, notre laiterie était en mesure de ravitailler toute la population de la ville de Sion, grâce à l'apport considérable de ses membres.

Notre société a reçu des paysans séduois en 1913, 668,509 litres de lait. Le lait se payait alors 25 cent. à Sion et 18 à 20 cent. à Lausanne et Genève.

Ensuite de la guerre, les conditions de production ont obligé de nombreux agriculteurs de Sion à vendre leur bétail, ne voulant pas produire à perte. Tous les agriculteurs qui se trouvaient dans une situation aisée ont abandonné la production laitière. Par ce fait, l'apport de lait est tombé en 1919 à 176,462 litres, soit au même chiffre qu'en l'année 1884. Ces chiffres se passent de commentaires. C'est donc depuis la guerre que nous avons dû avoir recours au lait des cantons voisins de Fribourg, Berne et Vaud. Le prix de vente de ce lait était et est encore fixé par l'Office fédéral de l'alimentation et cela pour toute la Suisse et non pas seulement pour le Valais. Le prix du lait provenant du canton de Berne est actuellement de 55 cent. le litre.

En ce qui concerne le lait du pays, nous vous informons que le prix de vente a été fixé jusqu'au 1er mai 1920 d'entente avec les autorités communales. Il était de 60 cent. le litre livré à domicile. Ce prix a subi une majoration de 5 cent. le 1er octobre 1920 en suite de hausse générale dans toute la Suisse, hausse ratifiée par le Conseil fédéral. C'est pour cette raison que le lait du pays se vend actuellement 65 cent. le litre porté à domicile, et nous estimons que ce prix n'est nullement exagéré.

Le lait du pays ne passe pas du tout par l'intermédiaire de la Fédération, mais il est vendu directement par le producteur qui est représenté par la Laiterie de Sion. Cette société n'a pour membres que des producteurs de lait habitant la commune de Sion. Il n'y a donc pas d'intermédiaires comme vous le déclarez. Si bénéficie il y a, c'est le paysan membre de la laiterie qui en profite, comme il subit également les pertes résultant de l'exploitation.

Nous estimons que la différence de 5 et 10 cent. entre le prix du lait importé et celui produit dans le pays se justifie pleinement et nous ne pensons pas que vous prétendiez sérieusement le contraire. Nous voulons croire que c'est par erreur que vous vous êtes attaqué aux paysans valaisans. Les conditions de production sont très onéreuses en Valais et vous savez bien, ou à ce défaut vous pouvez avoir la conviction qu'il ne peut être question de baisse en ce moment, alors que nos troupeaux sont décimés par la fièvre aphteuse et pendant ces temps de sécheresse. Aucune campagne de presse n'obligera le paysan valaisan à livrer son lait au-dessous du prix de revient.

Notre Société s'est fait un devoir d'améliorer au prix de gros sacrifices la laiterie afin d'assurer à la population séduoise des produits laitiers de première qualité.

Quoique n'attachant aucune espèce d'importance à cette polémique du lait, nous devons aux membres de notre Société qui forment la plus grande partie de la population agricole de notre commune, de vous adresser ces quelques lignes afin de mettre les choses au point. Nous espérons que ces renseignements vous permettront de clore toute polémique établie sur des bases complètement fausses.

Au nom de la Laiterie de Sion :

Pour le Comité :

Le président : (Signé) H. ZAUGG.

Le secrétaire : (Signé) Ad. JACQUIER.

LE TAILLIS

J'aime le taillis frais au lourd feuillage sombre... Où l'étrépal palpité avec un léger bruit; Où les buissons, le soir, ouvrent leurs ailes d'ombre... Et leurs adieux, sans fin à l'assise évanouie...

En Suisse

Le scrutin vaudois du 24 juillet... Dimanche, la question suivante était posée aux électeurs valaisans :

Ratifiez-vous le décret du Grand Conseil, du 20 juin 1921, concernant l'augmentation du capital-actions de la Banque cantonale vaudoise et autorisant l'Etat de Vaud à souscrire au pair 26,200 actions nouvelles et celles des autres actions qui ne seront pas souscrites par les particuliers ?

Le décret avait l'appui de tous les partis. C'est pourquoi, malgré les pressants appels de la presse, on n'est pas surpris de la dérisoire participation électorale en cette journée caniculaire. Beaucoup de citoyens avaient de tout autres soucis.

Les résultats du vote donnent 6521 oui contre 820 non. Le canton de Vaud compte actuellement 81,768 électeurs. La proportion des votants fut donc du 9,26 %, à Lausanne, elle ne fut même que du 3,87 %.

O démocratie délaissée !

La catastrophe de Bodio

Selon les derniers renseignements, le nombre des personnes qui ont trouvé la mort dans la catastrophe de jeudi, est de quatorze. Sept autres, grièvement blessées, sont soignées à l'hôpital de Bellinzone. Les autres blessés sont soignés à domicile. Le chiffre des dommages approche de sept millions de francs. On croit que la cause initiale de l'explosion serait le refroidissement d'un acide en préparation dans un mélange de benzine. Selon une autre version, ce serait l'éclatement d'une chaudière d'où le feu s'est communiqué à des réservoirs de benzine.

Le personnel de l'usine de Bodio avait été licencié depuis quelque temps. Il n'y avait à Bodio que M. Strubin, M. Pernet et sa femme, et M. Jeanrenaud. Mme Pernet est blessée et en traitement à l'hôpital. Quant au jeune ingénieur Jeanrenaud, de Lausanne, on ignore son sort; il se trouvait probablement dans sa chambre, qui se trouvait dans un bâtiment qui a été rasé.

L'ingénieur Jeanrenaud avait terminé ses études cet été à l'école d'ingénieurs de Lausanne; à sa demande, il avait été envoyé, il y a trois semaines, à Bodio, pour un stage.

Les usines du Day ne seront pas reconstruites; la Société cherchait à les vendre, vu la crise actuelle.

Dimanche matin, à 8 h., M. Motta, accompagné des conseillers d'Etat Malé et Mazza, a rendu visite aux blessés de la catastrophe de Bodio à l'hôpital de Bellinzone. Il s'est ensuite rendu en automobile sur les lieux du désastre.

L'enterrement des victimes a eu lieu dimanche matin, à 9 h.

La main-d'œuvre agricole

Les moissons sont en avance de plusieurs semaines: les céréales se récoltent par ce fait sans avoir besoin de faire appel à trop de main-d'œuvre étrangère. Aussi, les ouvriers, dit le « Journal de Morges », s'engagent-ils à des conditions inférieures à celles des années précédentes. Dimanche, à Morges, les prix étaient de 25 à 40 francs par semaine, soit un salaire moyen de 30 fr.; il y avait passablement d'ouvriers, mais peu de patrons.

Le chômage en Suisse

D'après les chiffres que vient de publier l'office fédéral du travail, le nombre des personnes atteintes par le chômage a diminué de 1079 depuis le dernier communiqué; il se porte aujourd'hui à 129,077 au total. Toutefois, le nombre des chômeurs partiels a augmenté de 706 et est aujourd'hui de 76,822, alors que, pour les personnes en chômage total, on note une diminution de 1,784, ce qui porte leur nombre à 52,255. Ce dernier chiffre est resté stationnaire, à part quelques oscillations, depuis le début de juillet, tandis que les chômeurs partiels ont diminué de 11,300. Sur les 39,462 hommes en chômage total, 8177 sont occupés à des travaux de chômage. La diminution dans le chômage total se répartit principalement sur les groupes suivants: denrées alimentaires 475; confections et industrie du cuir 385; industrie textile 283; personnel sans profession déterminée 877.

Le prix du pain

Dès le 20 juillet, le prix du pain à Zurich et Winterthour subira une diminution de 2-10 centimes. Les nouveaux prix sont: pain complet: 1/2 kilo, Zurich 38 et Winterthour 40 cent. (jusqu'ici 40 cent.); 1 kg. 70 cent. jusqu'ici 76 cent.); 1 1/2 kg., à Winterthour, 1 fr. 05, 2 kg. 1 fr. 30 (1 fr. 40); pain long: 1 kg., 75 cent. (80 cent.). Le kilo de farine blanche coûte 95 cent., celui de farine complète 75 cent.

Ces prix liés à des boulangeries coopératives comme les maîtres boulangers.

A Tramelan, le prix du pain a baissé de 8 cent. par kilo. Il a été fixé à 62 cent.

Les edelweiss

M. Hermann Ogi, employé au chemin de fer du Leetschberg, a fait une chute mortelle en cueillant des edelweiss dans l'Oeschinen-thal.

LA CRISE FERROVIAIRE

Le Montier-Soleure

La ligne du Montier-Soleure ne fait point de bonnes affaires. Dans sa détresse, elle s'est adressée au C.F.F. afin que ceux-ci lui viennent en aide, conformément à l'arrêté fédéral du 18 décembre 1918. Mais les C.F.F. ont répondu à cette requête par une fin de non recevoir: ils assurent qu'il leur serait impossible — nous le croyons sans peine! — d'assurer le service de cette ligne d'une manière plus simple ou meilleure à tous les points de vue que le fait la compagnie de l'Emmenthal.

Artilleurs « célestes »

On sait qu'un capitaine japonais participe à l'école de recrues d'infanterie actuellement en caserne à Berne. Selon la « National Zeitung », il y aurait également deux officiers chinois à l'école de recrues d'artillerie de Frauenfeld.

Notre armée, on le voit, est cotée, en Extrême-Orient.

Femme courageuse

De Serrières (Neuchâtel), on signale le bel acte de courage d'une jeune fille qui, aux cris poussés par des baigneuses, réussit, après avoir plongé plusieurs fois, à ramener à la surface deux fillettes de six et huit ans qui avaient coulé aux bains et qui se seraient infailliblement noyées, car seuls les remous de l'eau indiquaient l'emplacement de l'accident.

Touristes étrangers en Suisse

L'Office suisse du Tourisme nous informe que des instructions ont été données à tous les postes frontières de grand trafic, tendant à remettre au bénéfice de leur visa ou de leur autorisation de séjour primitive, les étrangers porteurs de papiers de légitimation valables, qui sont sortis de Suisse pour un court séjour sur territoire étranger.

Une taxe de chancellerie de fr. 1.— sera perçue pour cette remise au bénéfice d'un visa ou d'une autorisation de séjour.

Cette mesure sera fort bien accueillie par les intéressés et surtout par les touristes étrangers qui, dans certains voyages, empruntent pour quelques heures ou quelques jours les territoires savoyard ou italien contigus à la Suisse.

Le trafic des gares suisses

D'après les tableaux statistiques des CFF pour 1920, voici le rang des principales gares suisses. Pour les marchandises, Bâle CFF vient en tête avec 4,748,000 tonnes; puis viennent Genève-Cornavin, 1,010,000 tonnes; Zurich, 819,000; Bâle-St-Jean, 506,000; Schaffhouse, 474,000; Lucerne, 373,000; Romanshorn, 321,000; Chiasso, 307,000; Berne, 293,000.

Pour le trafic des voyageurs, la palme revient à Zurich, avec 2,161,000 billets; puis Berne, 1,036,000; Bâle CFF, 990,000; Lausanne, 865,000; Genève-Cornavin, 592,000; Bienne, 469,000.

Tuée par une auto

A St-Gall, une servante, Anna Katus, a été écrasée par une automobile. Elle est morte peu après à l'hôpital.

Le bonheur domestique

Un collaborateur du « Mont-Blanc », notre courageux confrère progressiste d'Aoste, constate amèrement que la guerre, ainsi que les perturbations économiques et les misères sociales qui l'ont suivie, ont rendu dans sa région plus durs les mœurs et surtout les rapports domestiques entre les divers membres de la famille. Les anciens combattants, rescapés de la guerre, brutalisent parfois leurs épouses ou leurs sœurs et usent trop souvent à l'égard du sexe faible, de manières rudes et d'expressions sans aménité.

La guerre n'adoit pas les mœurs. L'écrivain du « Mont-Blanc » admoneste ses compatriotes masculins et exhorte ses concitoyennes à la patience et au dévouement en leur rappelant qu'il existe pour leurs frères des circonstances atténuantes: les détresses et privations des années de guerre.

Nous citons la conclusion de cet article écrit en faveur de la paix et du bonheur domestiques:

Ce n'est pas bien pénible, quand on songe au résultat qui est sublime: la paix, la tranquillité, la confiance réciproque, l'amour, ce puissant génie du bonheur conjugal, resplendiront dans votre foyer qui, d'un enfer deviendra un paradis; car pour moi, le paradis, n'est pas une localité hypothétique (sic), mais bien cet état de la conscience où chaque jour marque un progrès, un pas en avant vers la bonté, vers la dignité humaine, qui s'élève vers ces horizons où tout respire l'amour, la pureté des sentiments, les aspirations les plus élevées de notre être vers le Grand Créateur qui a caché dans le cœur de l'homme le secret du bonheur.

EDELWEISS

BOUTADES

La dot est la raison du mariage, l'amour en est le prétexte.

Commerson.

L'on se permet tout avec ceux dont on n'attend rien.

A la montagne

Clubistes anglo-Saas

L'Office suisse du Tourisme annonce que l'Association des membres britanniques du Club alpin suisse se réunira à Saas-Fee, le 17 août 1921, sous la présidence du général G.-G. Bruce. La séance aura lieu à la cabane Britannia. Les membres du Club alpin suisse sont les bienvenus. Renseignements auprès de M. R. Graham, qui séjournera du 4 au 15 août à Zermatt, puis à Saas-Fée.

Première traversée du Weisshorn (4512 m.)

MM. le pasteur H. et W. B. Carslake, de Londres, accompagnés des guides Henri et Théophile Theytaz frères, de Zinal, viennent de faire, le 20 juillet, la première traversée du Weisshorn par l'arête nord avec descente sur Randa. Cette ascension fut parfaitement réussie.

Chronique sportive

CYCLISME

La course Lausanne-Sion

Organisée par la Pédale séduoise et réservée aux seuls amateurs, la course Lausanne-Sion a remporté un succès complet.

31 coureurs y prirent part. Voici le classement:

- 1. Reymond, en 2 h. 58 m. 30 s., soit à plus de 33 km. en moyenne; 2. Guillo, à un quart de roue; 3. Dreyer; 4. Bignens; 5. Willemin; 6. Chevalier; 7. Coulon; 8. Pauly; 9. Holzer; 10. Widmann; 11. Yelmini; 12. Personeni, Martigny.

Interclub: 1. Pédale lausannoise; 2. Cyclophilé lausannoise; 3. Pédale séduoise; 4. V.-C. Martigny.

Le tour de France

La dernière étape du Tour de France cycliste, Dunkerque-Paris, dans laquelle 38 coureurs prirent part, a été gagnée par Gœthals, en 15 h. 25 m. 9 s., suivi de Lucotti, Tiberghien, Heusghem, Mottiat, Lenaers, Despontin, Muller, Ferrara, Leroy, Barthélemy.

Voici le classement général des coureurs:

- 1. Scieur en 221 h. 21 m. 36 s.; 2. Heusghem; 3. Barthélemy; 4. Lucotti; 5. Tiberghien; 6. Lenaers; 7. Despontin; 8. Leroy; 9. Lambot; 10. Gœthal.

A Lausanne les 6 et 7 août 1921

Grand Tir à prix

à l'occasion de l'inauguration du Stand de la Pontaise. Plan et règlement de tir à disposition des intéressés chez M. Jean Sonn, Collonges-Terrasse, Lausanne.

AVIS

Les personnes qui auraient encore des lies de marc ou cerises à distiller peuvent le faire dans le courant de la semaine.

S'adresser Distillerie MORAND, Martigny.

Forte baisse Forte baisse

Nouvel arrivage d'un Vagon de

Viandes congelées

D'ARGENTINE

Table with 2 columns: Description of meat products and their prices per kg.

Salinoux du pays à fr. 3.— le kg.

Cervelas et gendarmes à fr. 4.— la douzaine

Excellentes saucisses fumées à fr. 3.— le kg.

Expédition par retour du courrier

Grande Boucherie-Charcuterie

Henri Huser S. A. Lausanne

Gare du Flon Téléphone 31.20

Repasseuse

On cherche pour entrée immédiate, dans grand hôtel de montagne sur Montreux, une repasseuse expérimentée...

Perdu

vendredi matin de Chemin-Desous à Dessus une montre avec chaînette et médaille argent. La rapporter contre récompense au Confédéré.

Drapeaux - Guirlandes
Lampions Lanternes
Bougies Papiers crépés

1^{er} Août

TISSUS Décoration

Vous trouverez tout à des prix très avantageux et en grand choix

dans les Grands Magasins
Henry-S. Walther & Co
VEVEY

Petits drapeaux sole fédéraux, cantonaux, veveysans à 20 centimes

Maladies de la vigne
(Oidium et mildiou)

sont combattues efficacement par les

Soufres noirs sulfatés
ou par les

Poudres cupriques simples ou soufrées

vendus aux plus bas prix par l'Association Agricole du Valais à Sion. Téléphone 140.

Attention !

Pour vos achats de

Bouchons, d'Articles et Machines de cave

adressez-vous à

A. Gruber-Allet, Sion
Magasin Rue des Remparts maison Allet. — Tél. 167

La Boucherie E. Riede
LAUSANNE - St-Laurent 30
expédie à partir de 2 kg.

Bœuf à fr. 3.50 le kg. Rôti à fr. 4.- le kg.
Saucisses mi-bœuf, mi-porc à fr. 3.50 le kg.
Graisse de bœuf, à fr. 1.50 le kg.

Arrangement spécial pour Hôtels et Pensions

Maurice Paccolat
Vins en gros à Martigny-Bourg

avise son honorable clientèle qu'il a toujours à sa disposition des

vins rouges et blancs

étrangers de qualité supérieure.
Se recommande. Téléphone No 90



Ed. Trottet
GROS et DÉTAIL
Monthey Téléphone 72

Verrerie - Cristaux - Porcelaine - Faïence
Poterie - Coutellerie - Argenterie

Tous les articles pour Hôtels, Restaurants et Cafés

Bocaux et pots à confitures. - Jattes à gelée. Bocaux à conserves (fermeture hermétique)

Cérès-Réforme
2 ltr. 1.90 1 1/2 ltr. 1.70 1 ltr. 1.50 1/2 ltr. 1.30

Idéal
2 ltr. 1.70 1 1/2 ltr. 1.50 1 ltr. 1.30

A vendre pour cause de déménagement
un buffet de cuisine
verné dessus, vitré, très peu employé. S'adresser au Confédéré.

Epicerie - Vins
à remettre petit magasin avec appartement attenant. Petit loyer. Nécessaire fr. 12,000.—
Berger, Grand Pont 8, Lausanne

A louer à Martigny
Jolie chambre meublée
S'adresser au Bâtiment de la Banque Coopérative, 2me à droite, rue du Collège,

On engagerait de suite pour Martigny
un jeune homme
de 18-20 ans pour travaux de bureau, factures, expéditions. Faire offres avec prétentions et références à Case Mt-Blanc 503, Genève.

A vendre dans ville au bord du Léman, à proximité d'une gare, Immeuble avec commerce
Epicerie, Vins Boulangerie
Fortes recettes, r pport locatif. Jardin. Timbre pour réponse. Berger, Gd Pont 8, Lausanne.

Arrosage
A vendre bossette d'arrosage en bon état; crepines Hellmer, contenance 1000l. S'adresser par écrit sous H 24298 L Publicitas S.A. Lausanne.

On cherche d'occasion
maisonnette ou chalet
démontable pouvant servir à édifier home. Faire offres détaillées prix, dimensions ou plans sous chiffre P 2679 S à Publicitas S.A. Sion.

Epicerie - Primeurs
A remettre un des meilleurs magasins de Lausanne. Entrée à volonté. Nécessaire fr. 20,000.—
Berger, Grand Pont 8, Lausanne

CERTAINEMENT
vous obtiendrez de suite
5 gagnants sûrs

et 5 lots privilégiés en achetant 5 séries (25 billets) pour fr. 23.50 de la loterie du Vieux-Cerlier de fr. 1,000,000

Gros lots de fr. 100,000, 25,000, 10,000, etc.

1 série (5 billets) avec un gagnant sûr et 4 billets privilégiés seulement fr. 5.—. Gagnant visible de suite

Garantie: Nous remboursons l'argent si une série complète est sans gagnant.

Personne ne négligera cette occasion avantageuse et commandera de suite une ou plusieurs séries. Le tirage principal aura lieu prochainement.

Loterie Vieux-Cerlier Berne
Chèque postal III/1391
Port pour envoi des billets et liste de tirage 40 cts

A vendre
une portion
aux Chantons avec la récolte d'avoine pendante.
S'adresser au Confédéré.

Tourteaux
Tourteau de lin moulu
Tourteau de sésame moulu au p us bas prix
Moulins Agricoles, Sion

TIRS A BALLES
au Glacier du Trient et dans le vallon du Trient

Le public est informé que l'Ecole de Recrues d'Infanterie de montagne III/1 fera ses tirs de combat au fusil et à la mitrailleuse comme suit :

Vendredi 29 juillet de midi à 18 heures dans le vallon de Trient.
Samedi 30 juillet et Lundi 1er août de 7 à 18 heures dans le vallon et au glacier.
Mardi 2 août de 7 à 18 heures au glacier.

Si ces exercices sont retardés par le brouillard il y aura encore des tirs au glacier le MERCREDI 3 ou le JEUDI 4 août de 7 à 13 heures.

Les buts seront placés sur les pentes situées des deux côtés du sentier descendant du col de Balme dans le vallon de Trient, au pied du glacier et sur les pentes voisines.

Pendant la durée des tirs il sera interdit de circuler sur les sentiers aboutissant à ces régions dangereuses.

Le public est prié de se conformer aux ordres des sentinelles.

Le commandant de l'Ecole de Recrues III/1.

Banque Coopérative Suisse
Martigny Sierre Brigue

CAPITAL DE GARANTIE ET RÉSERVES
Fr. 4.800.000.—

Parts sociales à fr. 1000.- dividende 1920 6 0/0
Rapport de gestion et statuts à disposition

Change aux meilleurs cours
Renseignements financiers. - Recherches, vérifications de tirages, achat de pièces démonétisées, etc. etc.

COMPTOIR D'ESCOMPTE de Genève

CAPITAL et RÉSERVES: Fr. 61.000.000.—

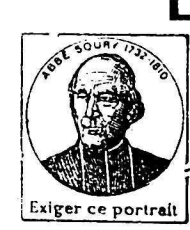
Siège de LAUSANNE, 6, Rue du Lion d'Or

bonifie sur dépôts de 1 à 5 ans, certificats nominatifs ou au porteur, avec coupons d'intérêts semestriels:

5 0/0 à 5 1/2 0/0
Sur carnets d'épargne: **4 1/2 0/0**

TRAITE TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Maladies de la Femme
La Métrite



Toute femme dont les règles sont irrégulières et douloureuses accompagnées de coliques, Maux de reins, douleurs dans le bas-ventre; celle qui est sujette aux Pertes blanches, aux Hémorragies, aux Maux d'estomac, Vomissements, Renvois, Aigreurs, Manque d'appétit, aux idées noires, doit craindre la Métrite.

La femme atteinte de Métrite guérira sûrement sans opération en faisant usage de la

Jouvence de l'Abbé Soury
Le remède est infallible à la condition qu'il soit employé tout le temps nécessaire.

La Jouvence de l'Abbé Soury guérit la Métrite sans opération, parce qu'elle est composée de plantes spéciales, ayant la propriété de faire circuler le sang, de décongestionner les organes malades en même temps qu'elle les cicatrise.

Il est bon de faire chaque jour une injection matin et soir avec l'**Hygiénite des Dames**, la boîte 3 francs.

La Jouvence de l'Abbé Soury est le régulateur des règles par excellence, et toutes les femmes doivent en faire usage à intervalles régulières pour prévenir et guérir Tumeurs, Cancres, Fibromes, Mauvaises suites de couches, Hémorragies, Pertes blanches, Varices, Hémorroïdes, Phlébites, Faiblesse, Neurasthénie, conté et fés accidents du Retour d'Age, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

La Jouvence de l'Abbé SOURY préparée à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les Pharmacies: la boîte (pilules 5 fr., le flacon liquide 6 francs).

Dépôt général pour la Suisse: **André Junod**, pharmacien, 21 Quai des Bergues, Genève.

Tout flacon vendu en Suisse doit être revêtu d'une bande spéciale à fil rouge, portant le portrait de l'Abbé Soury et la signature Mag. Dumontier

Banque de Brigue
Brigue

Capital-Actions Fr. 1.000.000.—
entièrement versé
Réserves Fr. 350.000.—
Compte de chèques postaux II c 253, Bureau de Sion

La Banque reçoit des dépôts:

en comptes-courants à **3 1/2 - 4 0/0**
en dépôts suivant durée **4 1/2 - 5 1/2 0/0**
sur carnets d'épargne à **5 0/0**
contre obligations à 3 ans ferme **5 1/2 0/0**
sur bons de dépôts à 5 ans ferme **6 0/0**

Location de cassettes dans la chambre forte

Banque Commerciale Valaisanne
Ch. Exhenry & Cie
Monthey

Correspondant officiel de la Banque Nationale Suisse

CHANGES billets de banque, monnaies, chèques
Achat et vente aux cours de la Bourse
Toutes opérations de Banque

Paie les dépôts 6 0/0

PARQUETERIE D'AIGLE
(Vaud)

Parquets simples et de luxe
Lames de sapin pour planchers
Lambris pour plafonds
SCIAGES BRUTS
caisses d'emballages - Lattes, etc.

Dépôts à Martigny: M. F. Porcellana, maître-menuisier
Sion: MM. Bruchez & Hérad


Hôteliers

Faites vos commandes à

L'IMPRIMERIE COMMERCIALE
à Martigny (Téléphone 52)

qui vous les livrera promptement et soigneusement

Marchands de Fruits



Risina
est une farine fourragère produite par la Rizerie du Simplon à Martigny garantie à l'analyse pour un minimum de 10% graisse et protéine et très riche en amidon. Elle est classée parmi les meilleurs aliments pour le bétail. En vente partout

A 14.- 70 kg